

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2021

**Date convocation :** 19/01/2021

**Excusés - Absents :** CAVALIE Fabienne, LUKASIEWICZ Dominique

**Secrétaire de séance :** ASSIE Mathilde.

*Compte tenu de l'épidémie de Covid-19, les mesures sanitaires devant être respectées, la réunion se déroule à huis clos.*

**1 Producteurs locaux :** Benoît RAVAILHE fait état de l'avancement de ce projet. Il a rencontré avec Martine DUFOSSE, M et Mme MARTINEZ pour finaliser l'achat d'une vitrine frigorifique où seront exposés les produits mis à la vente par les producteurs locaux. Cette vitrine est achetée par la collectivité et mise à disposition de M et Mme MARTINEZ à cet effet uniquement. Une convention sera signée entre les 2 parties en ce sens. Le devis des Ets REVEL a été retenu, il est égal à 4 176 € TTC. Accord à l'unanimité pour effectuer cet achat et le régler avant le vote du budget.

Un courrier sollicitant une éventuelle aide financière auprès du Département, a été adressé à M. MALATERRE, conseiller départemental.

Prochaine réunion avec les producteurs locaux le lundi 01/02/2021.

Des panneaux annonçant la vente de produits locaux seront mis en place par les producteurs et la boulangerie Martinez. La commune quant à elle positionnera des panneaux à la sortie de la Route de Réquista et la Cabane Basse.

**2- Travaux Eglise de Fournials :** Benoît RAVAILHE rappelle les travaux de réhabilitation effectués à l'église St Salvy de Fournials ainsi que les travaux supplémentaires qu'il a été nécessaire de réaliser et le rajustement du budget global de cette opération.

Il rappelle les aides financières sollicités et la nécessité de reformuler la demande de subvention auprès du Département pour tenir compte de l'ensemble des travaux pour un montant de 46 768.50 € HT. Accord à l'unanimité.

### **3-Travaux sur logement locatifs :**

- **\*Logement Place de la Liberté, 1° étage :** Pose d'une porte en bas des escaliers pour pallier au problème de l'air froid qui monte dans la cage d'escalier vers le logement. Ces travaux seront effectués par l'agent communal.
- **\*Logement 17 avenue Paul Bodin, 1° étage :** même problème de montée d'air froid, pour ce logement en plus d'une porte il faut y poser une cloison en haut des escaliers. Présentation du devis de Mikaël LAURAS pour un montant de 835.16 € TTC.
- **\*Logements accueil familial :** même problème d'ouverture vers le 1° étage qui facilite la montée de l'air froid lorsqu'on ouvre la porte d'entrée, une plaque de polycarbonate (16mm) sera mise en place par l'agent communal. Les joints des portes d'entrée ont été refaits. Coût total environ 200 €.
- Un devis a été demandé à Christophe VERDIER pour la réfection des chéneaux sur la partie habitation de l'accueil familial, car ils sont en très mauvais état.

**4-SNEF TELECOM :** Benoît RAVAILHE fait le compte rendu d'un entretien avec un responsable de la Société SNEF TELECOM, mandataire d'ORANGE, qui travaille au déploiement du réseau mobile. Les opérateurs ont l'obligation depuis la signature d'un accord cadre avec l'Etat le 14/01/2018, de couvrir l'ensemble du territoire en réseau mobile, en d'autres terme de couvrir les zones dites « blanches » actuelles.

26 01 2021

La société sollicite la signature d'un accord de principe pour l'implantation de cette antenne sur un terrain communal situé à l'arrière du terrain de foot.

Après débat, la majorité (11 pour, 1 contre et 1 abstention) des élus présents est favorable à la couverture des zones blanches sur le territoire .

La majorité des élus présents ( 3 Pour, 9 contre, 1 abstention) sont contre la mise en place d'une antenne à l'arrière du terrain de foot.

## 5-Questions diverses :

**\*Elagage arbres** en bordure de la voirie : l'entreprise Capel Agri a prévu ces travaux pour le lundi 01 février. Les agents communaux, Benoît RAVAILHE et Gilbert DELPOUX ramasseront les branchages pour les poser en bordure des propriétés.

**\*Panne éclairage public** : réparation provisoire de l'éclairage public sur une partie du village (vers le Monuments aux Morts) qui est en panne depuis plusieurs semaines. Un anomalie sur le réseau difficile à trouver d'après les services du SICAE.

**\*Agence Postale** : Nécessité de mettre en place une lampe témoin de présence dans le bureau de l'APC, afin, d'éviter les attentes inutiles. Un devis a été demandé Camille SENN.

**\*Aménagement Place du Foirail** : dans le cadre du projet d'aménagement et d'embellissement de la Place du Ségala, dite place du foirail, Françoise EMERIAUD et Jean SOLER, rencontrent les architectes du CAUE début février. Le CAUE apporte son expertise, aide les communes, mais aussi les particuliers à trouver des idées, respecter les règlementations, définir les matériaux que l'on peut utiliser, etc.. C'est ensuite à la commune de décider ce qu'elle peut réaliser avec l'aide un maître d'œuvre dans le cadre d'un marché.

Benoît RAVAILHE demande à chacun de s'exprimer:

- Étudier le problème du sens interdit, car les gens traversent avec leurs véhicules la place n'importe où
- Embellir le terrain de pétanque
- Harmoniser l'espace avec notamment la Cabano
- Consulter les associations

**\*Ecole semaine 4 ou 4,5 jours** : Benoît RAVAILHE et Marie-Hélène EGEA rendent compte de la visioconférence qui a eu lieu hier soir avec l'inspecteur d'Académie, les enseignantes et les maires des communes Pampelonne et Tanus. Chaque acteur de la réunion a donné son avis sur la semaine à 4 ou 4,5 jours. Les avis sont mitigés et presque également partagés.

Rappel : Depuis 2013 la loi a mis en place la semaine à 4 ,5 jours, possibilité de dérogation pour la semaine à 4 jours depuis 2017.

Il y aura un vote sur cette question où participeront : les maires de Tanus et Pampelonne, les enseignants et les délégués titulaires des parents d'élève.

La séance est levée à 22h30

Monsieur le Maire de Tanus,  
Benoît RAVAILHE

